

## L'étude de cas en géographie

Les programmes de géographie proposent une démarche par études de cas, qui vaut pour les quatre années du collège. Cette démarche a été initiée en classe de 6<sup>e</sup>. Elle se poursuit en 5<sup>e</sup> tandis que la démarche par « l'exemple » est également suggérée à deux reprises par le programme.

L'étude de cas s'inscrit dans une démarche inductive qui invite à partir d'un territoire précis pour dégager progressivement des enjeux majeurs et des notions, à la différence de l'exemple qui vient dans un second temps d'une démarche pour illustrer des considérations générales. Le programme invite à illustrer par des exemples deux thèmes de la deuxième partie : « Éducation et développement » et « Pauvreté et développement ». Pour les autres thèmes, l'approche se fait par des études de cas.

### LES CINQ IDÉES MAÎTRESSES DE L'ÉTUDE DE CAS

L'étude de cas peut se définir comme un objet d'étude singulier, au plus près du réel, par lequel on entre de manière concrète dans les thèmes du programme : « *Les enjeux du développement durable, Les inégalités devant la santé, La question de l'accès à l'eau* » .... Cet objet d'étude est donc un lieu à la fois singulier et représentatif du thème d'étude. C'est un ensemble localisé ayant certaines caractéristiques/qualités : par exemple un front pionnier, une pandémie, une grande ville.

L'étude de cas se structure autour d'une ou deux problématiques, accessibles aux élèves. La problématique, choisie par le professeur, met l'accent sur certains aspects ou certaines thématiques, sans prétendre à l'analyse exhaustive du lieu étudié. Elle permet la construction d'un questionnement et d'une réponse ordonnée.

L'étude de cas est conduite selon une approche géographique, pour découvrir un territoire, en appréhender des éléments de fonctionnement et d'évolution. A partir de la problématique retenue, l'étude de cas est une manière d'entrer globalement dans les lieux. Les hommes, les milieux naturels, l'histoire, la culture, les activités économiques constituent des éléments qui, « mis en relation », sont explicatifs du territoire.

L'étude de cas repose sur une démarche inductive selon laquelle la construction du savoir géographique suppose de recourir à l'observation et à l'analyse de situations particulières qui contribuent à l'élaboration de notions et de réflexions de portée générale. La démarche invite à un parcours intellectuel qui articule le particulier au général.

L'étude de cas constitue le cœur de la démarche pédagogique : elle occupe l'essentiel du temps consacré au thème.

On ne perdra pas de vue les finalités générales des études de cas : découvrir la diversité des modes de développements durables, la mise en œuvre du raisonnement géographique, la maîtrise progressive des capacités du programme, l'acquisition d'un savoir transférable utile, dans le quotidien d'aujourd'hui et de demain.

## L'ÉTUDE DE CAS EN 5<sup>E</sup> : CONTINUITÉS ET NOUVEAUTÉS

On retrouve, dans l'étude de cas en 5<sup>ème</sup>, les exigences de mise en œuvre déjà soulignées pour la classe de 6<sup>ème</sup> : l'étude de cas met en lumière les spécificités du territoire étudié et permet d'identifier de grandes caractéristiques propres au thème auquel il se rattache.

Cependant, **deux nouveautés apparaissent pour ce programme de 5<sup>e</sup>**

**Le niveau d'échelle par lequel on entre dans l'étude de cas est beaucoup plus varié qu'en 6<sup>e</sup>**. Il peut s'agir d'un aménagement (*I-1 Les enjeux du développement durable*), d'une ville (*III-4 Ménager l'atmosphère*), d'un État (Chine, Inde, Brésil, Australie, Russie, un État du Maghreb, un pays riche, un pays pauvre), d'un espace aux limites plus floues comme un front pionnier (*I-2 Les dynamiques de la population et le développement durable*) ou une zone de pêche (*III-3 Gérer les océans et leurs ressources*), ou enfin d'un ensemble régional avec le Moyen-Orient (*III-5 La question de l'énergie*). L'étude de cas peut aussi concerner un phénomène comme une pandémie (*II-1 Des inégalités devant la santé*) ou une catastrophe naturelle (*II-3 Des inégalités devant les risques*).

**S'ajoute désormais la perspective du développement durable qui constitue le fil rouge de l'ensemble du programme et éclaire chaque étude de cas.** Il s'agit de montrer comment la compréhension du territoire et du phénomène étudiés doit s'appuyer sur les « trois piliers » du développement durable articulés entre eux pour mesurer et expliquer des inégalités, pour évaluer les ressources et caractériser leur gestion, pour comprendre les choix de développement, pour en montrer les perspectives et les limites.

## L'ÉTUDE DE CAS ET MISE EN PERSPECTIVE

**Pour chaque étude de cas, le programme invite à opérer une mise en contexte ou une mise en perspective à l'échelle mondiale.**

Cette indication n'est **pas une invitation à procéder à un cours de géographie générale à la suite de l'étude de cas ou à établir une typologie** ; elle n'est pas un prétexte destiné à introduire, par exemple, un cours général sur les fronts pionniers dans le monde, les risques dans le monde, les enjeux alimentaires ou la gestion de l'eau dans le monde.

La mise en perspective consiste essentiellement à montrer, **lors d'un bref moment d'analyse et majoritairement à partir de planisphères, comment le territoire et le phénomène étudiés se situent, à l'échelle mondiale, dans une hiérarchie, dans des grands ensembles, dans des évolutions.** Ainsi, quand on se livre à une étude de cas sur une catastrophe liée à un séisme, mettre en perspective consiste à situer l'espace étudié sur des cartes des zones d'instabilité majeures de l'écorce terrestre, du nombre de victimes des catastrophes naturelles, du niveau de développement. Quand on étudie la situation alimentaire d'une société, mettre en perspective réside dans l'appel à des cartes de la faim et des ressources alimentaires dans le monde pour évaluer l'état de gravité dans lequel se trouve la société au regard de la hiérarchie mondiale.

Dans tous les cas, **la mise en perspective vise trois objectifs :**

- poursuivre l'acquisition de grands repères et des grandes divisions physiques et humaines du monde ;
- comprendre que les lieux du monde ne sont pas des isolats ;
- donner des éléments complémentaires de compréhension des territoires étudiés.

On gardera à l'esprit que l'ensemble des questions du programme sont abordées en classe de 5<sup>e</sup> avec des élèves jeunes qui ont besoin de quelques éléments simples pour les aider à construire une lecture du monde.